

CTL du 26 avril 2016

Ordre du jour :

- Formation professionnelle : bilan 2015 et plan local prévisionnel 2016
- Budget départemental 2016 (pour information)
- DUERP et programme annuel de prévention (pour information)
- Tableau de bord de veille sociale (TBVS)
- Questions diverses

Suite à la lecture de notre déclaration liminaire (affichée sur les panneaux syndicaux), le président nous a répondu que le maillage territorial sera moins fin mais suffisant. Il réaffirme que le réseau sera préservé sur l'ensemble du territoire de la Nièvre. Concernant le SIE de Château Chinon, il s'agit d'une réduction "de la voile" des SIE, à condition que la fermeture de ce SIE soit effective !!!

La CGT a exprimé son désaccord sur la mise en place de la retenue à la source au motif que les entreprises pourront ne pas reverser l'impôt collecté (exemple de la TVA).

Le Président craint, lui aussi, que l'impôt "ne redescende pas dans les poches adéquates contrairement à la situation actuelle" et il reconnaît que ce sera une charge supplémentaire pour les services.

Quant au sujet de la souffrance au travail, le Président dit que les causes sont multiples mais incontestablement le manque d'effectif rajoute à la souffrance des agents. Notre ministère ne sera pas un ministère préservé, c'est pourquoi les restructurations doivent avancer.

Formation professionnelle :

La CGT a demandé à ce qu'un courriel soit adressé à chaque agent pour les inciter à animer les formations afin d'étoffer l'équipe de formation.

La CGT se félicite de l'importance du nombre de jours de stage CHS - CT (186,5 jours soit 16,88% de la formation continue).

Le nombre d'agents formés en 2015 est de 284 contre 369 en 2014. Le nombre de stage organisé par la DDFIP est de 85 sessions dont 28 sessions en présentiels, 13 préparations concours et 44 sessions en e-formation (104 sessions en 2014).

Nouveauté 2015 : deux inspecteurs ont suivi un stage "d'étonnement" dans une collectivité locale d'une semaine.

Sur la période 2013 / 2015, tous les agents ont suivi une formation.

La CGT a rappelé son opposition à l'e-formation.

Vote :

Pour : 3 (CFDT)

Abstention : 4 (3 CGT, 1 SOLIDAIRES)

Budget :

Madame CLAVIER a répondu de manière claire et précise à toutes les questions des représentants du personnel.

Le budget 2015 a été exécuté pour 1 648 210, 99 €.

Le poste affranchissement se stabilise pour un montant de 372 695, 47 € (373 31,40 € en 2014).

Suite à une demande de la CGT, le Président a accepté de diffuser la liste des organismes pour lesquels une navette courrier existe. Il va étudier la possibilité de rajouter des organismes tels que la CAF ou le conseil départemental.

Les postes de dépenses les plus conséquents sont ensuite les frais de déplacements (258 412,83 €), les locations et charges immobilières (248 762,47 €), les fluides (174 515,55 €) et la sécurité fonctionnement (100 571,46 €, ramassage des fonds). Les représentantes de la CGT se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur le budget.

-

DUERP et programme annuel de prévention (PAP).

Ces documents ont été présentés pour simple information dès lors qu'ils avaient déjà été soumis, pour avis, au CHS-CT du 12 avril.

TBVS

Le TBVS est un révélateur de certaines situations difficiles.

Le nombre de congés perdus à la DDFIP est de 36,5 jours. Il y a eu 280 écrêtements d'horaires variables. 1275,5 jours ont été mis en compte épargne temps. Le nombre de congés maladie de moins de 5 jours est de 523.

En cas d'écrêtements d'horaires variables, et à titre exceptionnel, les agents peuvent demander à leur chef de service la réintégration des heures écrêtées.

Questions diverses :

La CGT a fait part de plusieurs questions émanant du pôle enregistrement notamment sur le report de la date du transfert vers le SPF au 01/11/2016 ; le Président a confirmé le report de la date au plus tôt à cette date. Une réunion est prévue au mois de mai avec la DG, le Président s'est engagé à réunir ensuite les agents du service pour préparer le transfert et répondre à leurs questions.

La CGT avait demandé, lors du CTL du 19 mars 2015 à avoir un bilan sur la modification des horaires d'ouverture après un délai d'un an ; demande acceptée à l'époque par le Président. La CGT a donc demandé à connaître ce bilan. A ce jour, aucun bilan n'a été fait car la DG n'en a pas demandé. La CGT a insisté pour qu'un tel bilan soit réalisé dans notre département.

La délégation de la CGT Finances Publiques était composée de : Christine RAGUILLAT, Mireille GUSO, Carole DOUSPIS (titulaires), Florence BAILLON et Nadine BECHEREAU (suppléantes).